Brevet Professionnel Educateur Canin

Code ROME : A1408

Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole des Landes
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy

Certification préparée

Brevet Professionnel
Educateur canin
Niveau 4

RNCP37560
Certificateur :
Ministère de l'Agriculture
Date échéance certification :
01/09/2028

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis, des tests de positionnement et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Installation, ou salarié dans une structure canine

Objectifs

L'option « Éducateur canin » vise l'acquisition de compétences relatives à l'éducation canine, c'est-à-dire à l'adaptation du comportement d'un chien à son environnement et aux attentes de notre société. Le titulaire du diplôme sera ainsi en capacité de se situer en tant que professionnel de l'éducation canine, de préparer des prestations d'éducation canine, d'assurer le fonctionnement de l'entreprise dans laquelle il évolue ou dont il est le chef d'entreprise, d'éduquer un chien ou de rééduquer un comportement réactionnel canin, d'apprendre à éduquer, ainsi qu'à s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Contenu - capacités

C1. Se situer en tant que professionnel dans le domaine de l'éducation canine
- C1.1 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C1.2 Se positionner en tant que professionnel de l'éducation canine

C2. Préparer les prestations d'éducation canine
- C2.1 Elaborer une proposition d'éducation canine
- C2.2 Organiser le travail

C3. Assurer le fonctionnement de l'entreprise
- C3.1 Assurer le suivi administratif et budgétaire de l'entreprise
- C3.2 Communiquer sur l'entreprise et ses activités

C4. Eduquer un chien
- C4.1 Eduquer un jeune chien
- C4.2 Rééduquer un comportement réactionnel

C5. Apprendre à éduquer
- C5.1 Accompagner le binôme propriétaire-chien en séances individuelles
- C5.2 Mettre en œuvre des séances collectives d'éducation canine

C6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Obtention de la certification

Les connaissances sont évaluées en contrôle continu.
Chaque capacité est obtenue de manière indépendante.
Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées.
Les évaluations se réalisent en situations professionnelles.

Lieu de formation

CFPPA, Domaine des Bourdettes - 40 630 Sabres

Septembre 2025 - M.CHAPPOUX - V6

Site de Sabres

Apprentissage | **Formation Adulte**

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprise, suivi individuel.
Salle de classe équipée, salle de repos, plateau pédagogique équipé.

Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.
Utiliser les quatre opérations mathématiques.
Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'éducation canine.
Adopter un comportement bienveillant envers les chiens.

Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux ans en alternance à raison de :
- 800 heures de formation au CFA (soit environ 12 semaines/an au CFA)
- le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels

La formation se déroule sur 8 mois, avec un démarrage en automne à raison de :
- 12 semaines en entreprises (35h/ semaine en entreprise)
- et le reste du temps en centre (32h/ semaine)

Conditions d'admission

- Être âgé de 16 ans à moins de 30 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP)
- Satisfaire aux tests de pré-requis

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Satisfaire aux tests de pré-requis

Conditions de financement et rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Rémunération dans le cadre de la réglementation en vigueur selon votre statut.
Salariés : possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF), le congé de transition professionnelle.
Nous contacter.
Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Contacts
Service inscription :
05 58 98 71 38
cfppa.dax@educagri.fr

https://agricampus40.fr

Cofinancé par l'Union européenne

Région Nouvelle-Aquitaine

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Liberté
Égalité
Fraternité